

admissible, même s'il n'est pas entré dans le ministère des Affaires extérieures par la voie ordinaire.

A la page 23, le rapport de l'organisation du ministère à l'étranger explique que le travail du ministère est divisé en 11 divisions: les Nations Unies, le Commonwealth britannique, les divisions d'Europe, des États-Unis et de l'Extrême-Orient, la division du protocole, les divisions consulaire et économique, les divisions des renseignements, du personnel et de l'administration. Le plan général range les trois divisions géographiques du Commonwealth britannique, de l'Europe, des États-Unis et de l'Extrême-Orient sous la surveillance directe du sous-secrétaire d'État adjoint chargé de la politique du ministère. Certaines autres divisions, telles que les Nations Unies, les divisions consulaire, légale, économique, et la division des renseignements me font directement rapport. Les divisions du personnel et de l'administration relèvent du sous-secrétaire d'État adjoint chargé de l'administration. La division des Nations Unies a dû, au cours de la dernière année, accomplir un surcroît considérable de travail.

M. Low: Qui a-t-on chargé de cette section?

Le TÉMOIN: M. Riddell. Naturellement, le travail s'est trouvé accru du fait de notre élection au Conseil de Sécurité. La division des Nations Unies a l'écrasante responsabilité d'organiser toutes les conférences internationales, non seulement celles des Nations Unies. Il pourrait intéresser le Comité de savoir qu'en 1947 nous avons été représentés à 86 conférences internationales de divers genres. Certaines d'entre elles étaient très importantes, tandis que d'autres importaient moins. Le détail de ces conférences est donné aux pages 76 à 84. Le travail préliminaire et technique requis pour ces 86 conférences constitue une tâche énorme. Cet après-midi, j'ai consulté la liste pour le mois d'avril 1948: nous participions alors à 14 assemblées internationales. Jugez de l'expansion de cette division.

M. HARRIS: Puis-je vous interrompre? Est-il probable que le grand nombre des conférences se maintiendra, ou croyez-vous que la situation est due surtout aux exigences d'après-guerre, qui ne se renouvelleront pas.

Le TÉMOIN: Il serait à espérer que ce travail diminuât, mais il ne faut pas trop y compter car, si vous parcourez l'annexe B, à partir de la page 76, vous verrez que la plupart de ces assemblées traitaient de sujets appelés à conserver leur importance durant les années à venir. Certaines de ces conférences étudiaient des problèmes spéciaux d'après-guerre. A celles-ci notre présence ne sera plus requise désormais. Mais la plupart d'entre elles étaient nées de la complexité de la vie internationale moderne, surtout dans les domaines technique, culturel et économique.

Je puis dire que, en dehors du travail des diverses divisions — et je m'étendrai sur le sujet si l'on me pose des questions, — un des aspects des plus importants du travail du ministère est la coordination. Plusieurs questions qui intéressent 3 ou 4 ministères ont une certaine portée internationale. Le gouvernement traite ordinairement ces questions, avant qu'elles atteignent l'envergure de programmes, en établissant un comité interministériel. L'autre jour, j'ai demandé la liste des comités au sein desquels le ministère des Affaires extérieures est représenté. Dans plusieurs cas, nous fournissons le président et, présentement, notre personnel, que nous ne considérons pas trop nombreux pour la besogne ordinaire à abattre, est représenté au sein de 40 comités interministériels. Ce système a considérablement alourdi la charge du ministère. Et maintenant, je ne sais s'il y a davantage à vous dire, mais je serai très heureux de répondre à toute question qui pourrait vous venir à l'esprit à la suite de l'étude du présent rapport.

Le PRÉSIDENT: Comme nous jouissons des bons offices de M. Pearson, je crois que nous devrions ouvrir la discussion afin qu'il puisse répondre à vos questions.

M. COLDWELL: Est-il permis de poser n'importe quelle question?